



HAL
open science

Licence professionnelle Risques toxicologiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Risques toxicologiques. 2014, Université d'Artois. hceres-02038393

HAL Id: hceres-02038393

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038393>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Risques toxicologiques

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Risques toxicologiques

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-7 Industries chimiques et pharmaceutiques

Demande n° S3LP150007758

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Béthune.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2009 en formation initiale et sous le nom de licence professionnelle (LP), *Analyse et prévention des risques en industrie* (APRI), la LP *Risques toxicologiques* est, depuis 2010, ouverte à l'alternance avec des étudiants en contrat d'apprentissage. Portée par l'IUT de Béthune et son département de chimie, la LP propose une formation dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité dans les entreprises et les laboratoires.

Les métiers visés correspondent à des emplois de consultant, voire de technicien *Hygiène et sécurité*, ou de membre de Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. La formation s'inscrit dans un contexte socio-économique favorable où les réglementations en matière d'hygiène et de sécurité évoluent en permanence. Il n'existe pas de formation équivalente dans l'académie hormis une LP *Qualité, hygiène, sécurité, environnement* (QHSE) proposée en formation initiale.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La LP *Risques toxicologiques* offre à des diplômés Bac+2 en chimie ou biologie, l'opportunité de se spécialiser dans le domaine de l'hygiène et la sécurité.



Le contenu du programme propose une unité d'enseignement (UE) (de 60 heures) de mise à niveau, assurant l'attractivité de la formation, une UE (110 heures) avec des modules transversaux, dont de l'anglais, puis des UE assurant une formation générale (135 heures) et scientifique (150 heures) en hygiène, sécurité, environnement (HSE). Le projet tuteuré est correctement évalué. Son sujet est proposé par l'entreprise d'accueil de l'apprenti et consiste en une étude de cas réels dont des exemples auraient été bienvenus dans le dossier d'évaluation. Le stage de longue durée puisqu'il est effectué en alternance, renforce les aspects professionnalisants de la formation. Deux habilitations, *Sauveteur secouriste du travail* et *Manipulation des extincteurs* apportent des compétences supplémentaires et utiles aux étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à l'arrêté relatif aux licences professionnelles de 1999, mais l'absence de précision ne permet pas d'estimer leur cohérence avec les compétences et connaissances attendues.

L'insertion professionnelle est un des points forts de la formation. Malgré des résultats d'enquêtes parfois difficilement exploitables, menées par le département sur de petits effectifs, on peut noter que les diplômés s'insèrent correctement avec un taux en progression de 67 % à 80 %. Si la durée de recherche d'emploi est en moyenne de six mois, la fonction exercée correspond aux objectifs fixés, à savoir animateur sécurité ou technicien qualité. Le niveau de ces premiers emplois correspond cependant à un niveau où les diplômés peuvent se trouver en concurrence avec des diplômés de Bac+2 spécialisé HSE, par exemple le Diplôme universitaire de technologie (DUT) HSE. Sur trois promotions, un seul diplômé a continué ses études en licence de chimie. L'adéquation emploi/formation est réelle mais l'évolution de la formation en termes de contenus et de compétences, en fonction des besoins des entreprises, est posée sur le principe mais n'est pas explicitée.

Les professionnels extérieurs interviennent pour un volume horaire particulièrement important des enseignements dispensés, 45 % soit 205 heures sur 450 heures. Leurs interventions concernent le cœur de métier, les aspects normatifs (émanant de l'Organisation Internationale de Normalisation : ISO 14000, en matière de management de la santé et de la sécurité au travail : OHSAS 18001), sécuritaires (REACH) ou scientifiques (métrologie) et durent entre 10 et 30 heures. Les professionnels donnent également leur avis sur la formation et participent au conseil de perfectionnement et aux projets tuteurés. Les liens avec les entreprises sont donc forts mais plutôt informels, un seul partenariat, avec un Centre de Formation des Apprentis (CFA), existe. L'intérêt des professionnels pour la formation et l'insertion des diplômés démontrent cependant les besoins des entreprises en prise avec des réglementations toujours plus strictes en matière de gestion des risques.

Portée par l'IUT de Béthune, la LP est caractérisée par un fort investissement des enseignants du département de chimie, neuf enseignants sur 13 issus de l'établissement auquel il faut ajouter un Professeur associé (PAST). Sept enseignants-chercheurs, dont un Professeur (PR), sont associés à cinq enseignants du second degré et à un administratif de l'IUT. L'équipe pédagogique avec le nombre important de professionnels est équilibrée. Le rôle du responsable est essentiel dans l'organisation de la LP par les contacts qu'il prend avec les entreprises. Plus de précisions sur son rôle et celui des conseils pédagogiques ou de perfectionnement, auraient permis de montrer le travail d'équipe nécessaire pour la gestion courante et prévisionnelle de la licence.

Sur quatre promotions, l'effectif de la promotion est au maximum de dix. Le contexte économique difficile et la faible mobilité des étudiants freinent une augmentation d'étudiants en apprentissage malgré un taux de réussite de 100 %. Le public de la LP est diversifié avec une majorité d'inscrits venant de DUT et 30 à 40 % de Brevet de Technicien Supérieur (BTS). Trois étudiants de 2^{ème} année de licence (L2) ont été accueillis en quatre ans. La sélection des dossiers est sérieuse, basée sur l'examen des dossiers, des entretiens et l'obtention d'un contrat.

L'étude du dossier de la LP *Risques toxicologiques* montre qu'elle est particulièrement adaptée au besoin des entreprises, bien organisée avec des professionnels fortement impliqués. Les recommandations de la précédente évaluation ont été prises en compte, la procédure d'autoévaluation a été sérieusement menée et une volonté d'évolution permanente de la formation est affichée. Mais le nouveau nom choisi est peut-être trop vague par rapport aux objectifs fixés et aux métiers visés. De plus, une étude prospective est à réaliser afin de pérenniser une formation efficace, maintenir ses effectifs et formaliser des partenariats avec les professionnels pour une formation dont la région Nord-Pas de Calais a besoin.

● Points forts :

- Un volume horaire important d'interventions des professionnels.
- Une bonne insertion professionnelle des apprentis.
- Des objectifs de formation pertinents.
- Une UE complète de remise à niveau.



- Points faibles :
 - Une réflexion peu poussée sur les évolutions en rapport aux besoins professionnels.
 - La difficulté pour finaliser des contrats d'apprentissage et avoir un effectif complet.
 - L'absence de partenariats formalisés.
 - Des emplois visés pouvant être offerts à des diplômés Bac+2 HSE.

- Recommandations pour l'établissement :

Les informations partielles sur le mode de fonctionnement du conseil de perfectionnement, par exemple, laissent penser qu'une réflexion doit y être menée pour évaluer les besoins d'évolution de la LP.

Si l'ouverture vers des diplômés Bac+2 d'origines diverses et les liens avec les professionnels sont des atouts, l'attractivité de la formation pourrait être renforcée en s'affichant plus nettement HSE et par une politique de communication volontariste utilisant les données d'insertion.




Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences professionnelles
S3LP150007742
* S3LP150007743
S3LP150007744
S3LP150007745
S3LP150007746
S3LP150007747
S3LP150007748
S3LP150007749
S3LP150007750
S3LP150007751
S3LP150007752
S3LP150007753
S3LP150007754
S3LP150007755
S3LP150007756
S3LP150007757
S3LP150007758
S3LP150007759
S3LP150007760
S3LP150007761
S3LP150007762
S3LP150007763
S3LP150007764*
S3LP150007765
S3LP150007766
S3LP150007767
S3LP150007768
S3LP150007769

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président
Francis M. BÉGIN

ARRAS BETHUNE DOUAI
LENS LIEVIN